



Vu la délibération n°2 du 16 avril 2026,

Vu la candidature de M. J.-C. BERRON,

Vu les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers communautaires : 58 + 2 Pouvoirs
- Nombre de votants : 60
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60
- A déduire
  - Bulletins blancs : 6
  - Bulletins nuls : 1
- Suffrages exprimés : 53
- Majorité absolue : 27
- Obtient des voix : M. J.-C. BERRON : 53

M. Jean-Claude BERRON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 2<sup>ième</sup> Vice-Président et immédiatement installé.

### Élection du 3<sup>ième</sup> Vice-Président

Vu les articles L2122-4, L5211-2 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2 du 16 avril 2026,

Vu la candidature de Mme L. JOST-LIENHARD,

Vu les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers communautaires : 58 + 2 Pouvoirs
- Nombre de votants : 60
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60
- A déduire
  - Bulletins blancs : 13
  - Bulletins nuls : 2
- Suffrages exprimés : 45
- Majorité absolue : 23
- Obtient des voix : Mme L. JOST-LIENHARD : 45

Mme Laurence JOST-LIENHARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 3<sup>ième</sup> Vice-Présidente et immédiatement installée.

### Élection du 4<sup>ième</sup> Vice-Président

Vu les articles L2122-4, L5211-2 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2 du 16 avril 2026,

Vu la candidature de M. R. SCHMITT,

Vu les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers communautaires : 58 + 2 Pouvoirs
- Nombre de votants : 60
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60
- A déduire
  - Bulletins blancs : 11
  - Bulletins nuls : /
- Suffrages exprimés : 49
- Majorité absolue : 25
- Obtient des voix : M. R. SCHMITT : 49

M. René SCHMITT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 4<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.

#### Élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Vu les articles L2122-4, L5211-2 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2 du 16 avril 2026,

Vu les candidatures, par ordre alphabétique, de MM. P. DONMEZBAS, P. GANGLOFF et M. MAGNANI

Vu les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers communautaires : 58 + 2 Pouvoirs
- Nombre de votants : 60
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60
- A déduire
  - Bulletins blancs : 3
  - Bulletins nuls : /
- Suffrages exprimés : 57
- Majorité absolue : 29
- Obtiennent des voix :
  - M. P. DONMEZBAS : 19
  - M. P. GANGLOFF : 31
  - M. M. MAGNANI : 7

M. Pierre GANGLOFF ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.

#### Élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Vu les articles L2122-4, L5211-2 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2 du 16 avril 2026,

Vu la candidature de M. A. DANNER,

Vu les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers communautaires : 58 + 2 Pouvoirs
- Nombre de votants : 60
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60
- A déduire
  - Bulletins blancs : 19
  - Bulletins nuls : 1
- Suffrages exprimés : 40
- Majorité absolue : 21
- Obtient des voix : M. A. DANNER : 40

M. Alain DANNER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 6<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.

#### Élection du 7<sup>ème</sup> Vice-Président

Vu les articles L2122-4, L5211-2 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2 du 16 avril 2026,

Vu la candidature de M. C. DORSCHNER,

Vu les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers communautaires : 58 + 2 Pouvoirs
- Nombre de votants : 60

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60
- A déduire
  - Bulletins blancs : 19
  - Bulletins nuls : 2
- Suffrages exprimés : 39
- Majorité absolue : 20
- Obtient des voix : M. C. DORSCHNER : 39

M. Christian DORSCHNER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 7<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.

#### Élection du 8<sup>ème</sup> Vice-Président

Vu les articles L2122-4, L5211-2 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2 du 16 avril 2026,

Vu la candidature de M. C. WINDSTEIN,

Vu les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers communautaires : 58 + 2 Pouvoirs
- Nombre de votants : 60
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60
- A déduire
  - Bulletins blancs : 13
  - Bulletins nuls : 1
- Suffrages exprimés : 46
- Majorité absolue : 24
- Obtient des voix : M. C. WINDSTEIN : 46

M. Claude WINDSTEIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 8<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.

#### Élection du 9<sup>ème</sup> Vice-Président

Vu les articles L2122-4, L5211-2 et L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2 du 16 avril 2026,

Vu la candidature de M. C. EICHWALD,

Vu les résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Nombre de conseillers communautaires : 58 + 2 Pouvoirs
- Nombre de votants : 60
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 60
- A déduire
  - Bulletins blancs : 17
  - Bulletins nuls : 2
- Suffrages exprimés : 41
- Majorité absolue : 21
- Obtient des voix : M. C. EICHWALD : 41

M. Claude EICHWALD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 9<sup>ème</sup> Vice-Président et immédiatement installé.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Sandrine GANGLOFF  
Secrétaire de séance

Fabrice ENSMINGER  
Président